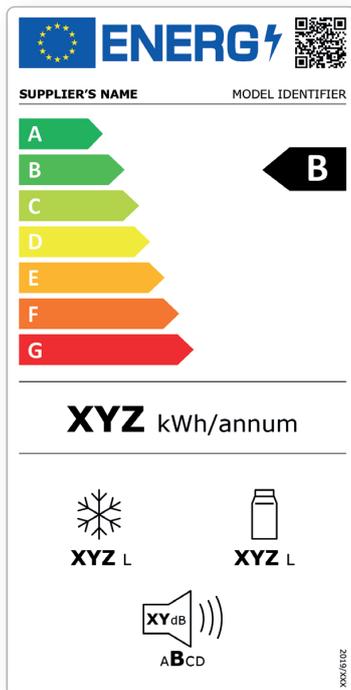


L'étiquette énergie évoluée, on vous explique tout

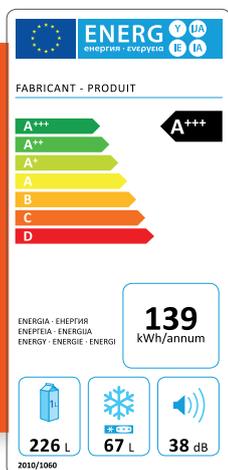


Nouvelle étiquette Mars 2021



C'est quoi ?

Une information sur l'efficacité énergétique des appareils (sur une échelle alphabétique) et les principales caractéristiques de l'appareil. **Cela permet de comparer plus facilement et de choisir les produits les plus économes.**



Ancienne étiquette

Ça concerne quels produits ?



lave vaisselle,
lave linge,
lavante séchante



réfrigérateur,
congélateur,
cave à vin



TV

Pourquoi la réviser ?

- **S'adapter aux évolutions technologiques** qui rendent ces produits de plus en plus performants
- **Améliorer la lisibilité** grâce à une nouvelle échelle de A à G
- **Renforcer l'exigence** en matière de consommation électrique
- **Donner plus d'informations** comme le niveau sonore (tous produits, sur une échelle de A à D), la consommation d'énergie sur la base de 100 cycles (lavage) ou la durée du cycle de référence (lavage)

À partir de quand ?

L'étiquette énergie devra figurer sur tous les produits concernés au plus tard le 18 mars 2021.

Dans cette phase de transition entre ancienne et nouvelle étiquette, les fabricants doivent fournir les 2 étiquettes. C'est pourquoi il est fort probable que vous trouviez 2 étiquettes énergie attachées à votre nouvel appareil électroménager.

C'est bon à savoir ;-)

Un même appareil peut être moins bien noté sur la nouvelle étiquette. **Pour autant, il est toujours aussi performant.** Cela provient uniquement des nouvelles méthodologies de test.

Le saviez vous ?

Un réfrigérateur consomme aujourd'hui 75 % d'énergie en moins qu'il y a 25 ans ! Les modèles récents de lave-vaisselle consomment moitié moins d'eau qu'il y a dix ans (de 7 à 15 litres pour un cycle complet).*

* Source ADEME 2019